

N°1 | été 2014

le gometzien

LE MAGAZINE DE GOMETZ LA VILLE www.mairie-gometzville.fr



13, 14 et 15 juin :
Fête du village

06

> **Conseil municipal**
votre nouvelle équipe

04

> **Cambriolages**
conseils avant de partir

07

> **Scolaire**
nouveaux rythmes

18



2-3

Arrêt sur images

Manifestations de notre village de mars à mai 2014



4-12

Vie municipale

Nouvelle équipe
Fête du village
Budget



13-14

Vie économique

Nouveaux commerces



15-17

Cadre de vie

Travaux effectués et à venir
Préparez vos plantes pour l'été



18-21

Vie scolaire

Nouveaux rythmes
Opération anti gaspillage
Caisse des écoles



22-24

Vie sociale

Crèche
Aide aux personnes âgées
Aide aux familles en difficulté



25-30

Vie associative

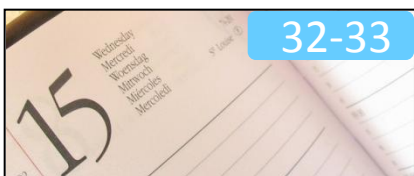
Nouveau président du CFS
Quelques manifestations passées



31

Idées de sortie

A découvrir



32-33

Agenda

Manifestations futures
à noter dans le vôtre
Etat civil

PRATIQUE



Mairie de Gometz la Ville

Place de la Mairie
91400 Gometz la Ville

Tel. : 01 60 12 08 03
Fax : 01 60 12 14 15

adresse mail :
contact@mairie-gometzlaville.fr

site de la mairie :
www.mairie-gometzlaville.fr

horaires d'ouverture
du lundi au vendredi :
de 9h00 à 12h00
et de 15h00 à 17h00
le samedi matin :
de 9h00 à 12h00

le gometzien

Directeur de la publication :
Bernard Jacquemard

Responsable de la rédaction :
Edwige Huot-Marchand
et le comité de rédaction

Création et réalisation :
Estelle Guyot

Crédit photos : Edwige Huot-Marchand, Bernard Jacquemard, Annette Mazingue-Desailly, Aurore Mariaud, Didier Veronneau, Daniel Dacquigny, Geneviève Dumont, Christophe Vedel, Claire Delhoume-Mercadier, Loïc Angemont, Sonia Pialat.

Editeur :
Mairie de Gometz la Ville
91400 Gometz la Ville cedex

Impression :
Imprimerie de la CCPL
N°ISSN 1279-9564

EDITO

Une nouvelle équipe motivée et mobilisée pour vous

L'expérience et le renouveau liés pour un nouvel élan

« Un grand merci aux 354 Gometziens qui ont porté leurs suffrages sur la liste « l'expérience et le renouveau » que j'ai eu l'honneur de conduire.

Merci aux 678 Gometziens qui ont voté lors de ces élections municipales.

Merci de votre confiance, vous pouvez compter sur moi pour être comme je l'ai toujours été, disponible, à l'écoute et au service de tous les Gometziens.

Après l'élection du maire et des adjoints, les délégations attribuées et les commissions créées, la nouvelle équipe municipale est au travail.

La transformation du bulletin municipal en magazine que vous découvrez est une première illustration du renouveau.

Merci à celles et à ceux qui ont participé à l'élaboration de ce numéro 1.

Nous espérons que vous trouverez dans cette nouvelle version toutes les informations que vous souhaitez.

La fin de l'année scolaire approche. Je souhaite à tous les élèves, collégiens, lycéens et étudiants de réussir et de concrétiser leurs projets d'avenir.

A toutes et à tous, bonne période estivale. »



Bernard Jacquemard
Maire de Gometz la Ville

votre nouvelle équipe municipale :

Bernard Jacquemard

Maire

Aurore Mariaud

Adjointe
scolaire et social

Jérôme Villalon

Adjoint
finances et
développement
économique

Edwige Huot-Marchand

Adjointe
communication et
animations culturelles et
sportives

Raymond Pescheux

Adjoint
travaux, urbanisme
et environnement

Bertrand Violette

Conseiller délégué
administratif et juridique

Maurice Boulay

Conseiller délégué
services techniques

**Annette Mazingue-
Desailly**

Conseillère municipale

Estelle Guyot

Conseillère municipale

Emma Werfeli

Conseillère municipale

Alain Pinchemaille

Conseiller municipal

Myriam Girard

Conseillère municipale

Bernard Lloret

Conseiller municipal

Chantal Monis -Arraiol

Conseillère municipale

Pierre Boulet

Conseiller municipal



16 mars carnaval de la Caisse des Ecoles



05 avril pièce des Amuse-Gueules



mai Section randonnées en Bretagne

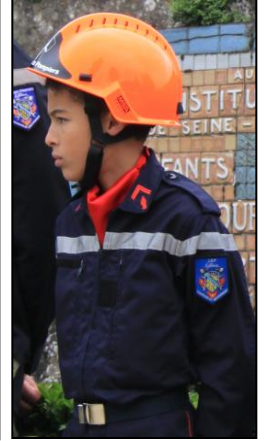




03 mai
Soirée dansante
« USA »
de la
section
tennis du
CFS



8 mai
Commémoration



18 mai
Concert
chorale
et
orchestre



Nouvelle équipe municipale

Le conseil municipal réunit hommes et femmes d'horizons variés qui feront vivre de nouveaux projets pour notre village



**Bernard
Jacquemard**
Maire



**Aurore
Mariaud**
*Adjointe
scolaire
et social*



**Jérôme
Villalon**
*Adjoint
finances et
développement
économique*



**Edwige
Huot-Marchand**
*Adjointe
communication et
animations culturelles
et sportives*



**Raymond
Pescheux**
*Adjoint
travaux,
urbanisme et
environnement*



**Bertrand
Violette**
*Conseiller
délégué
administratif et
juridique*



**Maurice
Boulay**
*Conseiller
délégué
services
techniques*



**Annette
Mazingue-
Desailly**
*Conseillère
municipale*



**Estelle
Guyot**
*Conseillère
municipale*



**Emma
Werfeli**
*Conseillère
municipale*



**Alain
Pinchemaille**
*Conseiller
municipal*



**Myriam
Girard**
*Conseillère
municipale*



**Bernard
Lloret**
*Conseiller
municipal*



**Chantal
Monis-
Arraiol**
*Conseillère
municipale*



**Pierre
Boulet**
*Conseiller
municipal*

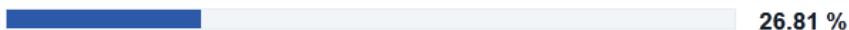
Elections européennes

Dimanche 25 mai dernier, les gometziens ont voté

INSCRITS	ABSTENTIONS	VOTANTS	BLANCS ET NULS	EXPRIMÉS
931	450 (48.34%)	481 (51.66%)	0 (%)	470 (50.48%)

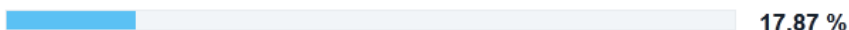
Union pour un mouvement populaire

ALAIN LAMASSOURE
POUR LA FRANCE, AGIR EN EUROPE AVEC ALAIN LAMASSOURE



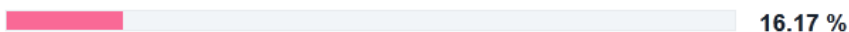
Union du centre

MARIELLE DE SARNEZ
UDI MODEM LES EUROPEENS. LISTE SOUTENUE PAR FRANÇOIS BAYROU ET JEAN-LOUIS BORLOO



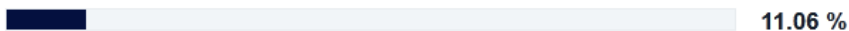
Union de la gauche

PERVENCHE BERÈS
CHOISIR NOTRE EUROPE



Front national

AYMERIC CHAUPRADE
LISTE BLEU MARINE - NON A BRUXELLES, OUI A LA FRANCE



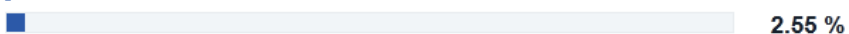
Europe-Ecologie-Les verts

PASCAL DURAND
LISTE EUROPE ECOLOGIE



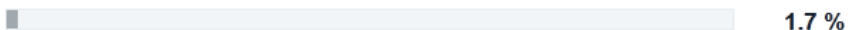
Divers droite

ISABELLE BORDRY
NOUS CITOYENS



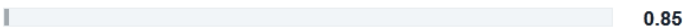
Divers

JEAN MARC GOVERNATORI
ALLIANCE ECOLOGISTE INDEPENDANTE



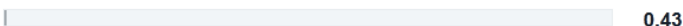
Divers

VÉRONIQUE VERMOREL
EUROPIRATES D'IDF



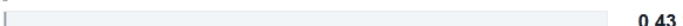
Divers

STÉPHANE GUYOT
CITOYENS DU VOTE BLANC



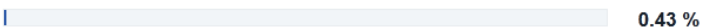
Divers

MAGALI LE PAPE
POUR UNE EUROPE LIBRE



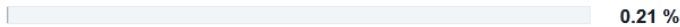
Divers droite

CHRISTINE BOUTIN
FORCE VIE



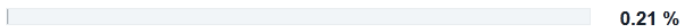
Divers

LAURE PATAS D'ILLIERS
ESPÉRANTO LANGUE COMMUNE ÉQUITABLE POUR L'EUROPE



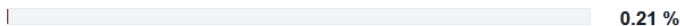
Divers

FRANÇOIS ASSELINEAU
UPR-IDF



Extrême gauche

NATHALIE ARTHAUD
LUTTE OUVRIERE FAIRE ENTENDRE LE CAMP DES TRAVAILLEURS



Les autres listes n'ont bénéficié d'aucun suffrage.

source : <http://www.lemonde.fr>



CETTE ANNEE : BRESIL

Fête du village

Les vendredi 13, samedi 14 et dimanche 15 juin

Toutes les associations de la ville, Animusic, Caisse des Ecoles, Club des Seniors, Comité de Jumelage, Culture, Fêtes et Sports (football, randonnées pédestres, tennis, théâtre, ...), soutenues par la mairie vous préparent conjointement une fête sur le thème de la convivialité, de la musique, de la fête et du Brésil !

Tout signe distinctif brésilien est donc recommandé !

▪ Vendredi 13 juin

18h30 à 20h30 :

Verre de l'amitié offert par la mairie & pique-nique municipal devant le foyer sauf météo défavorable (dans foyer).

Chacun apporte son repas pour partage convivial

20h30 :

Animusic

Fête de la musique dans foyer rural (musique et danse)

▪ Samedi 14 juin

14h30 :

Animusic

Tour de petit train pour tous

Départ parking de l'école

le gometzien N°1 | été 2014

19h00 :

Culture, Fêtes et Sports

Apéritif au foyer rural

et dîner spectacle Brésilien



Danseuses brésiliennes,

Capoiera... et soirée DJ

20€ adulte / 10€ enfant

Informations au 01.60.12.91.77

▪ Dimanche 15 juin

8h00 à 17h30 :

Puces au village

vide grenier devant le foyer

Informations au 06.81.73.62.42

10h00 :

Ouverture des attractions gratuites

Bassin lagune



Tournoi de foot enfants le matin

/ adultes l'après-midi

Tournoi de tennis

Initiation tennis enfants

Tir à la corde

Maquillage

Stand ateliers manuels (maracas, ...)

Stand bracelets brésiliens / bracelets élastiques, mèches de cheveux brésiliennes

Parcours jungle



Lasert assaut



Escalade sur structure gonflable

Château gonflable

Joutes caraïbes

Concours de pétanque :

inscription sur place 5€ par équipe (fin des inscriptions à 13h45). Remise des coupes à 18h00 suivie du pot de l'amitié.

18h00 :

Fermeture des attractions



DEPART EN VACANCES

Sécurisez votre logement

Prévenez des cambriolages

Contre les cambriolages, ayez les bons réflexes !

▪ Rappel des consignes

A respecter avant votre départ en vacances :

*- Fermez les volets le soir et en journée en cas d'absence et mettez l'alarme la nuit.
- Ne laissez pas en évidence les objets pouvant être volés (sac à main, portable, ordinateur, appareils audio-visuels, ...).*

- Ne rangez pas vos bijoux dans la salle de bain ni dans votre table de nuit. Ce sont les 1ers lieux visités par les voleurs.

- Donnez vos clés à une personne de confiance de votre entourage (famille, ami, voisin, gardien, ...) pour qu'il y ait une présence régulière.

- Faites vider votre boîte aux lettres par vos voisins en cas d'absence prolongée (une boîte aux lettres débordant de plis révèle une longue absence).

- Créez l'illusion d'une présence, à l'aide d'un programmeur (pour la lumière, la télévision, la radio, ...).

- Ne communiquez surtout pas

vos dates de vacances ou vos absences sur Twitter ou sur votre mur Facebook.

- Transférez vos appels sur votre téléphone portable ou sur une autre ligne.

- Observez les signes extérieurs (dessins, symboles) qui pourraient être apposés sur vos murs.

▪ Signalez vos absences à la gendarmerie : Opération tranquillité absences (OTA)

Les gendarmes et les policiers municipaux ont été équipés de tablettes numériques pour faciliter la surveillance spécifique du territoire à partir d'une application numérique qui donne accès en temps réel, grâce à un GPS et une connexion Internet, à une cartographie des lieux à surveiller.

Chaque maison qui a été vérifiée ou qui doit l'être est matérialisée, sur écran, par une punaise de couleur différente.

▪ Concrètement

Cet équipement vient faciliter cette mission de lutte contre les cambriolages, inscrite dans la convention de coordination signée entre la ville et la Gendarmerie.

Les gendarmes ou la police municipale vous informent par mail de leur passage, s'il n'y a rien à signaler.

Ils peuvent vous contacter en cas de besoin.

▪ Comment s'inscrire ?

Il suffit de se présenter à la Police municipale de Gif sur Yvette (vallée) ou aux gendarmeries de Gif sur Yvette (Chevry ou Vallée), muni : d'une pièce d'identité, d'un justificatif de domicile et d'une adresse mail (nécessaire car vous serez prévenus immédiatement par l'envoi d'un courrier électronique suite à leur passage s'il n'y a rien à signaler).

Voir réunion prévention et sécurité page 30.

Le budget municipal

On vous explique tout

Le conseil municipal a approuvé les comptes budgétaires de l'exercice 2013 le 5 mars dernier. Mais, en quoi consiste exactement le budget de la commune, quelles sont les dépenses à sa charge, comment sont-elles financées ?

▪ Qu'est-ce que le budget ?

Le budget est l'acte qui prévoit et autorise les dépenses et les recettes de la commune pour une année civile. Il est le reflet des actions et projets décidés par le Conseil municipal. Le budget doit être forcément équilibré.

▪ Qui prépare le budget ?

Le Maire a la responsabilité de la préparation budgétaire qu'il réalise en collaboration avec les élus et les services municipaux.

▪ Qui vote le budget ?

Le budget est voté par le Conseil municipal. Concernant notre commune, le budget 2014 a été adopté le 5 mars 2014.

▪ Qui contrôle l'exécution budgétaire ?

L'Etat exerce un contrôle sur les dépenses et recettes par l'intermédiaire du Trésor public (trésorerie de Limours), du Préfet et de la Chambre

régionale des comptes. Ces contrôles ne portent que sur la légalité et la régularité des dépenses et des recettes et non sur leur opportunité.

▪ Qui paie les dépenses et encaisse les recettes ?

En sa qualité d'ordonnateur, le Maire prescrit l'exécution des dépenses et des recettes. Les ordres de dépenses (appelés mandats) et de recettes (appelés titres exécutoires de recettes) sont établis par les services de la mairie et visés par le Maire ou l'Adjoint au Maire délégué aux finances. Toutefois, c'est le Trésor public qui assure le paiement des mandats ou l'encaissement des titres de recettes et se charge des poursuites en cas de non recouvrement.

une section d'investissement.

La section de fonctionnement est constituée des dépenses courantes et récurrentes nécessaires au bon fonctionnement des services municipaux (école, entretien des espaces publics, voiries et bâtiments publics et des services communaux) et à la mise en œuvre des actions décidées par les élus. Y figure aussi le remboursement des intérêts des emprunts. Elle enregistre également les recettes fiscales, les dotations et participations de l'Etat ainsi que les recettes d'exploitation des services (restauration scolaire, garderie, études principalement).

La section d'investissement concerne essentiellement les opérations d'équipement d'envergure ayant pour objet d'augmenter la valeur du patrimoine de la Ville et d'améliorer la qualité des équipements municipaux, voire d'en créer de nouveaux. Le remboursement du capital de la dette figure également à la section d'investissement.

Les recettes proviennent essentiellement des emprunts, de subventions spécifiques de l'Etat et de l'autofinancement (épargne).



La vidéo
par

Le Monde.fr

▪ De quoi se compose le budget ?

Il est divisé en deux parties : une section de fonctionnement et

Et dans notre ville ?

De quoi a été constitué le budget de fonctionnement de Gometz la Ville en 2013 ?

Les recettes : 1.203.520 €

Au premier rang des recettes figurent les impôts locaux (taxe d'habitation et taxes foncières) que les Gometziens acquittent chaque année. Ils représentent, pour 2013, 66 % des recettes réelles soit 799.890 €.

Les autres recettes proviennent principalement des dotations de l'Etat dont la dotation globale de fonctionnement, à hauteur de 21% en 2013, et du produit des services communaux payants tels que la cantine ou la garderie (9%).



La capacité d'autofinancement résultant de l'exercice 2013 (différence entre les recettes et les dépenses) s'est élevée à 131.146 €. Elle sert à financer les investissements en complément des éventuels emprunts contractés par la ville et des subventions obtenues.

Les dépenses : 1.072.374 €

Les frais de personnel (charges patronales incluses) représentent 38% des dépenses de fonctionnement.

Le personnel communal se répartit en trois catégories : le personnel de la mairie (accueil et gestion), le personnel scolaire (école et cantine) et les services techniques.

Les autres dépenses à caractère général (eau, gaz, électricité, fournitures scolaires, entretien des voiries, des terrains et des bâtiments, les primes d'assurances, la restauration municipale, les fêtes et cérémonies, ...) représentent, quant à elles, 46 %.

Les autres dépenses de gestion courantes, à hauteur de 11%, sont principalement constituées des versements de subventions aux associations et des indemnités de fonction versées aux élus.

Enfin, le remboursement des intérêts de la dette représente 3 % des dépenses réelles de fonctionnement.

Jérôme Villalon

quelques chiffres à retenir

-7%

C'est la baisse de la dotation globale de fonctionnement versée par l'Etat en 2014 par rapport à 2013

500 €

C'est l'encours de la dette par habitant. Ce ratio est inférieur à la moyenne des communes comparables.

1391

C'est le nombre officiel d'habitants de Gometz la Ville en 2013

Pas d'augmentation des taux d'impôts directs en 2014

La municipalité maintient le taux de taxe d'habitation à 8,40%, le taux de foncier bâti à 15,50% (stable depuis 2008) et le taux de foncier non bâti à 53,61% (stable depuis 2002).

Conseils municipaux

Séance du 28 mars 2014

Président : B. Jacquemard

Secrétaire de séance : R. Pescheux

Etaient présents : B. Jacquemard, M. Boulay, M. Girard, E. Guyot, E. Huot-Marchand, B. Lloret, A. Mariaud, A. Mazingue-Desailly, C. Monis-Arraiol, R. Pescheux, A. Pinchemaille, J. Villalon, B. Violette, E. Werfeli.

Absent excusé : P. Boulet pouvoir à B. Lloret

La séance a été ouverte sous la présidence de Monsieur Bernard Jacquemard, Maire sortant et doyen d'âge des élus, qui, après l'appel nominal a donné lecture des résultats constatés aux procès-verbaux des élections et a déclaré installés Mesdames et Messieurs :

(Liste n° 1 Gometz ma Ville) Bernard Lloret, Chantal Monis-Arraiol, Pierre Boulet (Liste n° 2 l'Expérience et le Renouveau) Bernard Jacquemard, Aurore Mariaud, Jérôme Villalon, Annette Mazingue-Desailly, Raymond Pescheux, Estelle Guyot, Maurice Boulay, Edwige Huot-Marchand, Bertrand Violette, Emma Werfeli I, Alain Pinchemaille, Myriam Girard, dans leurs fonctions de conseillers municipaux.

Le Président, après avoir donné lecture des articles L. 2122-4, L. 2122-7 et L.2122-8 du Code Général des Collectivités Territoriales, a invité le Conseil à procéder à l'élection d'un Maire, conformément aux dispositions prévues par les articles L 2122-4 et L 2122-7 du Code Général des Collectivités Territoriales.

B. Jacquemard, ayant obtenu 12 voix a été proclamé Maire et a été immédiatement installé,

Monsieur le Maire rappelle que la création du nombre d'adjoints relève de la compétence du Conseil Municipal. En vertu de l'article L 2122-2

du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil Municipal détermine librement le nombre d'adjoints sans que celui-ci puisse excéder 30 % de l'effectif du Conseil Municipal, ce qui donne pour la commune un effectif maximum de 4 adjoints.

APRES EN AVOIR DELIBERE, LE CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité,

DECIDE la création de 4 postes d'adjoints au Maire.

Monsieur le Maire rappelle que l'élection des adjoints intervient par scrutins successifs et secrets dans les mêmes conditions que pour celle du Maire. Les adjoints prennent rang dans l'ordre de leur nomination et il convient par conséquent de commencer par l'élection du premier adjoint. Il est dès lors procédé aux opérations de vote dans les conditions réglementaires.

A. Mariaud ayant obtenu la majorité absolue est proclamée premier Adjoint au Maire,

J. Villalon ayant obtenu la majorité absolue est proclamé deuxième Adjoint au Maire,

E. Huot-Marchand ayant obtenu la majorité absolue est proclamée troisième Adjoint au Maire,

R. Pescheux ayant obtenu la majorité absolue est proclamé quatrième Adjoint au Maire,

La séance est levée à 22h30.

Le Maire,
Bernard Jacquemard

Conseils municipaux

Séance du 3 avril 2014

Président : B. Jacquemard

Secrétaire de séance :

E. Huot-Marchand

Etaient présents : B. Jacquemard,

M. Boulay, M. Girard, E. Guyot,

E. Huot-Marchand, B. Lloret,

A. Mariaud, A. Mazingue-Desailly,

C. Monis-Arraiol, R. Pescheux,

A. Pinchemaille, J. Villalon,

B. Violette, E. Werfeli.

Absent excusé : P. Boulet pouvoir à

B. Lloret

La séance est ouverte à 20 H 50.

Monsieur le Maire demande au Conseil d'ajouter à l'ordre du jour les points suivants :

- Désignation des membres de la commission des Impôts

- Désignation des membres de la commission de Sécurité

- Désignation des membres de la commission d'Appel d'Offres

- Désignation des membres de la commission Jumelage

- Désignation des délégués au Parc Naturel de la Haute Vallée de Chevreuse (PNR)

- Désignation des membres au Conseil Local de la Vie Associative

- et de modifier l'ordre des points inscrits à l'ordre du jour.

ADOpte à l'unanimité.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, DECIDE la création de 2 postes de conseillers délégués,

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, DECIDE de déléguer à Monsieur le Maire certaines attributions du Conseil Municipal,

Le Conseil Municipal, 14 voix POUR, une ABSTENTION (B. Lloret), DECIDE de répartir, à compter du 1er avril 2014, les indemnités du maire, des Adjointes au Maire et des conseillers délégués comme suit :

- pour le Maire :

39,62 % de l'indice brut 1015

- pour les Adjointes :

13,13 % de l'indice brut 1015

- pour les conseillers délégués :

8,41 % de l'indice brut 1015

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, DESIGNER comme membres des commissions énumérées dans l'organigramme de la commune :

Scolaire : A. Mariaud,

E. Guyot, E. Huot-Marchand,

A. Mazingue-Desailly, B. Violette,

E. Werfeli, B. Lloret, C. Monis-

Arraiol.

Social : A. Mariaud,

M. Girard, E. Huot-Marchand,

A. Mazingue-Desailly,

E. Werfeli, M. Boulay,

B. Lloret, C. Monis-Arraiol.

Urbanisme : R. Pescheux,

M. Girard, E. Guyot, E. Huot-

Marchand, A. Mariaud,

A. Mazingue-Desailly,

A. Pinchemaille, E. Werfeli,

J. Villalon, B. Violette, B. Lloret,

C. Monis-Arraiol.

Travaux Environnement et

Sécurité : R. Pescheux,

M. Boulay, E. Guyot, E. Huot-

Marchand, A. Mariaud,

A. Mazingue-Desailly,

A. Pinchemaille, B. Lloret.

Finances : J. Villalon,

E. Guyot, E. Huot-Marchand,

A. Mazingue-Desailly,

R. Pescheux, A. Pinchemaille,

B. Violette, E. Werfeli, P. Boulet,

C. Monis-Arraiol.

Développement économique :

J. Villalon,

M. Girard, E. Huot-Marchand,

A. Mazingue-Desailly, R. Pescheux,

A. Pinchemaille,

B. Violette, P. Boulet, B. Lloret.

Communication :

E. Huot-Marchand,

E. Guyot, A. Mariaud, A. Mazingue-

Desailly, J. Villalon, E. Werfeli,

B. Lloret.

Animations culturelles et sportives :

E. Huot-Marchand,

E. Guyot, A. Mariaud,

A. Pinchemaille, J. Villalon,

B. Violette, E. Werfeli, P. Boulet,

C. Monis-Arraiol.

DESIGNE comme membres de la Caisse des Ecoles :

Président : 1

B. Jacquemard

Membres : 5

E. Guyot, A. Mariaud, A. Mazingue-Desailly, E. Werfeli, C. Monis-Arraiol.

DESIGNE comme membres élus du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) :

Président : 1

B. Jacquemard

Membres : 8

M. Boulay, E. Huot-Marchand,

A. Mariaud, A. Mazingue-Desailly,

R. Pescheux, E. Werfeli, B. Lloret,

C. Monis-Arraiol.

Conseils municipaux

Séance du 3 avril 2014 - suite

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, DESIGNÉ comme membres de la commission d'Appel d'Offres :

Président : 1

B. Jacquemard

Membres titulaires : 3

A. Pinchemaille, J. Villalon,

B. Lloret

Membres suppléants : 3

R. Pescheux, B. Violette, C. Monis-Arraiol

DESIGNE comme membres de la commission Impôts :

Président : 1

B. Jacquemard

Membres : 8

E. Huot-Marchand, A. Mazingue-Desailly, R. Pescheux,

A. Pinchemaille, P. Boulet, B. Lloret

C. Monis-Arraiol.

DESIGNE comme membres de la commission de Sécurité :

Président : 1

B. Jacquemard

Membres titulaires : 2

R. Pescheux, A. Pinchemaille

Membres suppléants : 2

E. Huot-Marchand,

A. Mazingue-Desailly.

DESIGNE comme membres de la commission Comité de Jumelage :

Président : 1

B. Jacquemard

Membres : 5

E. Guyot, E. Huot-Marchand,

A. Mariaud, J. Villalon, C. Monis-Arraiol.

PROPOSE la candidature des personnes suivantes :

- A. Pinchemaille

- M. Boulay

Délégués titulaires

- R. Pescheux

Délégué suppléant

au Syndicat Intercommunal de

Collecte et de Traitement des

Ordures Ménagères

PROPOSE la candidature des personnes suivantes :

- B. Jacquemard

- R. Pescheux

Délégués titulaires

- M. Boulay

- A. Pinchemaille

Délégués suppléants

au Syndicat Intercommunal pour

l'Aménagement Hydraulique de la

Vallée de l'Yvette,

PROPOSE la candidature des personnes suivantes :

- B. Jacquemard

Délégué titulaire

- R. Pescheux

Délégué suppléant

au Parc Naturel de la Haute Vallée

de Chevreuse,

DESIGNE comme membre au Conseil Local de la Vie Associative :

Président : 1

B. Jacquemard

Membres : 9

E. Guyot, E. Huot-Marchand,

A. Mariaud, A. Pinchemaille,

J. Villalon, B. Violette, E. Werfeli,

P. Boulet, C. Monis-Arraiol.

QUESTIONS DIVERSES

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 22 H 40.

Déjà à Gometz la Ville

Bienvenue aux nouveaux commerces



Institut mobile bien être et beauté Mariluz

Diplômée d'Etat en Esthétique, qualifiée en prothésie onguulaire et massage de bien-être, je pratique les soins esthétiques habituels au domicile des clientes (hommes sur recommandation), des massages de bien-être, ainsi que de la prothésie onguulaire.

Hors travail, hors logement, sans vous déplacer (ou très peu), je viens jusqu'à votre porte (domicile ou travail) avec mon institut ambulatoire tout équipé comme un institut traditionnel.

Je me déplace pour un minimum de 15€ et mes frais de déplacement vont de 4 à 8 € (1 -10 km à 10-20km).

A très bientôt !

Tel. : 06.52.62.54.47



Carrefour Market a ouvert son drive

3 étapes simples pour faire vos courses en ligne avec Carrefour drive :

1. Rendez-vous sur le site carrefourdrive.fr et sélectionnez le magasin Carrefour drive le plus proche.
2. Choisissez quand vous voulez récupérer vos courses parmi les créneaux proposés par votre magasin Carrefour drive.
3. Venez chercher vos courses au point retrait drive du magasin que vous avez choisi lors de votre commande.

L'équipe du drive se charge de ranger vos courses dans le votre coffre de voiture en 5 minutes !

Carrefour Market
Gometz la Ville
Chevry Belleville
91190 Gif sur Yvette
Tel. : 01 60 12 51 52

Horaires d'ouverture :
Du lundi au samedi
de 9h00 à 20h00
et le dimanche
de 9h00 à 12h30



A télécharger

Le guide
des entreprises
de la Communauté de
Communes
du Pays de Limours



<http://www.cc-paysdelimours.fr/files/ccpl/entreprendre/Guide-des-entreprises.pdf>

Pour s'informer

Le service développement économique de la CCPL est ouvert du Lundi au Vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h30 et reçoit, uniquement sur rendez vous.

Contact :
Tel. : 01 64 90 76 55
Fax. : 01 64 90 51 07
email : dev.eco@cc-paysdelimours.fr

Bientôt parmi nous

De nouveaux commerces à votre service



Super U ouvre son U Drive courant juin

CoursesU.com, c'est le service de courses en ligne de votre magasin U qui vous fera gagner du temps !

Vous choisirez le mode de livraison (2) qui vous conviendra le mieux à l'horaire qui vous arrangera (3) avec des prix identiques qu'en magasin (1) !

Vous cumulerez même des points sur votre Carte U.

C'est l'équipe de votre magasin U habituel qui :

- préparera votre commande ;
- sélectionnera soigneusement les produits les plus frais ;
- vérifiera les dates de consommation.

Ensuite, votre panier d'achats sera mis à votre disposition à l'accueil ou au point de retrait «drive» du magasin où il sera déposé en 5 minutes dans votre coffre (4) du lundi au samedi de 9h30 à 19h30 ! A bientôt sur : www.superu-gometzlaville.com

- (1) Hors offres promotionnelles en magasin.
- (2) Selon les modes de livraison proposés par votre magasin
- (3) Selon les magasins proposant le service
- (4) Selon les horaires disponibles



Mercurie, retouches linges de maison « Au fil du Jour » le 15 juillet

A la place du cordonnier - serrurier de la galerie marchande du centre commercial Super U, une mercerie-retoucherie proposant également des linges de maison ouvrira ses portes dès le 15 juillet.

La boutique proposera :

- laine
- « Schachenmayr numotta »
- kits et fils,
- accessoires à broder,
- nappes, napperons, ...
- retouches, ...

*Heures d'ouvertures
mardi au samedi :
de 9h30 à 13h30
et de 14h à 19h30*

Tel. : 01 64 91 40 23



Le kiosque à pizza avant l'été



1^{er} réseau 100% français de pizza à emporter, le kiosque à pizza de Gometz la Ville va s'installer aux abords du parking de Super U. Fabriquées dans les règles traditionnelles et artisanales, la pizza « LE KIOSQUE A PIZZAS™ » est entièrement réalisée sur place et à la demande à partir d'ingrédients sélectionnés de qualité garantie.

La pâte à pizza est pétrie chaque jour. Ni trop fine, ni trop épaisse, croustimoelleuse, elle est parfaite.

Déclinée en 2 tailles et avec 25 recettes classiques, gourmandes et régionales, vous y trouverez forcément votre bonheur !

A l'étude ...

*Ouverture d'une boulangerie
pâtisserie artisanale*



AMELIORER NOTRE VILLE

Travaux : ce qui est en cours

▪ Point sur les travaux de La Folie Rigault

Depuis le mois d'octobre 2013 les travaux d'assainissement et d'enfouissement des réseaux de gaz eau électricité et de téléphone sont réalisés.

Un fourreau pour la fibre optique est en attente.

La réfection des trottoirs et de la chaussée est terminée. Les anciens poteaux électriques en béton ou en pin ont été démontés au profit de candélabres neufs.

Le parking public a été élargi à 7 places et couvert de pavés.

Une aire de retournement a été créée au bout du hameau pour faciliter la circulation.

Une station de refoulement des eaux pluviales a été créée. Un bassin de récupération dont le trop plein est canalisé vers le réseau EP de Gif sur Yvette a été réalisé.

L'ensemble des travaux apporte satisfaction aux habitants de La Folie Rigault. La signalisation routière ponctuera ce chantier.

▪ Achèvement de la mise en sécurité incendie de Ragonant

Pour la protection incendie du hameau, une cuve de 120 m³ a été enterrée et peut alimenter la borne à incendie. La mise en service et les essais devront prochainement finaliser ces travaux.

▪ Autres travaux :

Fin avril, grâce à une benne prêtée par le Conseil Général 30 m³ de déchets sauvages ont été chargés par nos soins avec le concours de François Claerhout - rue du château. Début mai la même opération pour 15 m³ s'est déroulée chemin du cimetière au bord du bois de St Jean avec le concours du service technique de Gometz le Châtel et le personnel communal.

Travaux à venir

▪ Réfection du marquage routier rue de Chartres à la charge de la commune.

▪ Courant troisième trimestre les travaux de la nouvelle station d'épuration débuteront. Ils seront organisés et totalement pris en charge par le SIAHVY (Syndicat intercommunal pour l'Aménagement Hydraulique de la Vallée de l'Yvette).

POUR INFORMATION

Divers travaux de mise aux normes ont été réalisés à l'école (climatisation du bungalow - circuit électrique du restaurant scolaire).

Raymond Pescheux



**SCHEMA DE NOTRE FUTURE
STATION D'EPURATION**

Future station d'épuration

Un outil de qualité technique et environnementale

La station d'épuration de Gometz la Ville a été mise en service en 1972. Elle a aujourd'hui plus de 40 ans.

De petits travaux ont été réalisés par le SIAHVY durant l'été 2010 afin de se rapprocher des normes de protection de l'environnement, mais sa reconstruction complète est depuis apparue indispensable.

Les équipements existants ne répondent plus aux enjeux qui pèsent sur leur bassin de collecte et sur le milieu naturel.

Le cours d'eau qui traverse la commune de Gometz la Ville est la Salmouille. Elle constitue le milieu naturel récepteur de l'actuel rejet et constituera, en l'absence d'autre alternative, le milieu naturel récepteur du rejet des eaux traitées de la future station d'épuration.

Après une longue instruction entamée dès 2012, le SIAHVY recevait le 20 avril 2013 la validation de la Préfecture de l'Essonne du projet de construction neuve de la station d'épuration de Gometz la Ville.

La consultation des entreprises pour la construction de la nouvelle station a eu lieu au cours du deuxième semestre 2013. Le choix des entreprises est aujourd'hui entériné. La future station d'épuration sera de type

biofiltres. Les ouvrages seront semi-enterrés. Le SIAHVY a veillé lors de la consultation à ce que le projet garantisse un niveau de traitement des eaux usées optimal et à ce qu'il s'intègre parfaitement dans son environnement naturel.

Le nouveau système de traitement respectera des normes de rejets strictes et une mesure compensatoire sera mise en place afin d'atténuer l'impact des rejets sur le milieu récepteur. Ce traitement complémentaire combinera trois systèmes successifs : jardins flottants - cressonnière - roselière faisant de la future station un outil de qualité tant sur le plan technique que sur le plan environnemental.

Les travaux débiteront en 2014 par l'élaboration des documents d'exécution et se poursuivront en 2015. La station d'épuration traitera à terme jusqu'à 1.500 EH.*

** Équivalent-Habitant (EH)*

Unité de mesure permettant d'évaluer la capacité d'une station d'épuration. Cette unité de mesure se base sur la quantité de pollution émise par personne et par jour.

1 EH = 60 g de DBO5/jour soit 21,6 kg de DBO5/an. La directive européenne du 21 mai 1991 définit l'équivalent-habitant comme la charge organique biodégradable ayant une demande biochimique d'oxygène en cinq jours (DBO5) de 60 grammes d'oxygène par jour.



AYEZ LA MAIN VERTE

Protégez vos plantes en été

Prenez quelques précautions

Pour aider les plantes à passer l'été sans problème, le bon sens doit être de mise : comme on ne mettrait pas un nourrisson au soleil du jour au lendemain, on n'installe pas une plante frêle ou hibernée, au soleil et au vent sans transition !

Il est préférable de les adapter à l'extérieur à l'ombre, une journée au moins, avant de les planter.

Choisir les heures fraîches matinales et arroser copieusement le fond du trou avant la mise en place.

Les racines trouveront facilement l'humidité car la plante ne doit pas faner.

Tasser autour de la motte et arroser le tout, évite que des poches d'air ne dessèchent les racines.

Pailler avec toute sorte de couvre sol (mulch, paille, tourbe...) permet de garder la fraîcheur de la terre et diminue

son évaporation.

Tuteurer dès la plantation maintient les tiges fragiles et assure leur développement harmonieux !

Ainsi votre récompense ne saurait tarder avec juste un peu d'observation comme pour un bébé vous verrez votre plante s'épanouir.

Raymond Pescheux



REGLES D'URBANISME

Rappel

Toute construction (maison, abris de jardin, ...), modification de l'aspect extérieur (vélux, ravalement, clôture, portail, ...) ou extension de votre habitation doit obligatoirement faire l'objet d'une autorisation d'urbanisme. Se renseigner en mairie.

Vous vendez votre maison ?

Vous devez contacter la Lyonnaise des Eaux au 0.810.383.383 qui effectuera à votre domicile une conformité des branchements d'assainissement aux réseaux d'eaux usées et d'eaux pluviales.



NOUS SOMMES PRÊTS

Rythmes scolaires

Ce qui nous attend à Gometz la Ville

Lors de la commission des « Rythmes scolaires » ayant eu lieu le 26/05/14, il a été convenu que, dans les délais imposés par le gouvernement (réponse imposée avant le 06 juin), il n'était pas possible de proposer un autre emploi du temps que celui déjà proposé sur la base du premier décret.

Sachant que ce dernier avait été associé d'une demande de report de mise en place pour la rentrée 2015-2016, qui n'a pas été prise en compte, une nouvelle demande de report sera formulée au titre des délais trop courts pour la mise en place du nouveau décret HAMON.

Dans le cas d'un refus de report, l'emploi du temps qui sera mis en place pour la rentrée 2014 sera le suivant :

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
7h30 - 8h30	Garderie 1h	Garderie 1h	Garderie 1h	Garderie 1h	Garderie 1h
8h30 - 11h45	Enseignement 3h15	Enseignement 3h15	Enseignement (3h) 8h30 - 11h30	Enseignement 3h15	Enseignement 3h15
11h45 - 13h45	Pause méridienne Cantine (2h)	Pause méridienne Cantine (2h)	Garderie 11h30 - 12h30 (1h)	Pause méridienne Cantine (2h)	Pause méridienne Cantine (2h)
13h45 - 15h45	Enseignement 2h	Enseignement 2h	Restauration et accueil au centre de loisirs de Soucy par navette	Enseignement 2h	Enseignement 2h
15h45 - 16h15	Récréation libre	Récréation libre		Récréation libre	Récréation libre
16h00 - 17h00	Etude (1h) TAP (1h) Garderie (1h)	Etude (1h) TAP (1h) Garderie (1h)		Etude (1h) TAP (1h) Garderie (1h)	Etude (1h) TAP (1h) Garderie (1h)
17h00 - 18h30	Garderie 1h	Garderie 1h		Garderie 1h	Garderie 1h

*TAP = Temps d'activités périscolaires encadrées par groupe.

Aurore Mariaud

Nous cherchons des intervenants pour la réalisation de ces TAP (Temps d'Activités Périscolaires) dans des domaines tels que le sport, la musique, le théâtre, l'art plastique, la cuisine, le jardinage etc. ...

Si vous possédez ces compétences, ou encore d'autres, n'hésitez pas à venir postuler en mairie !



RESTAURANT SCOLAIRE
DE L'ÉCOLE JEAN BERTIN

Anti-gaspillage

Sensibilisation de nos écoliers sur les déchets alimentaires

Du 12 au 23 mai, en association avec notre prestataire (Yvelines Restauration), les enfants ont été sensibilisés aux quantités de déchets qu'ils produisaient chaque jour à la cantine. Une diététicienne est venue leur expliquer les bienfaits des repas équilibrés et les inciter à manger de tout, expliquant aussi que les quantités servies étaient celles nécessaires à leur développement physique et intellectuel.

■ Première semaine

Les restes de chaque table ont été pesés individuellement.



■ Résultats

Les enfants de 3 tables ont mangé la totalité de leur repas durant cette semaine et globalement les élèves ont

mieux mangé avec une moyenne de 30g de déchets par enfant.

■ Deuxième semaine

Consacrée à la pesée globale des déchets sur l'ensemble des tables, elle a permis d'évaluer les déchets lorsque les enfants ne sont pas sollicités. L'équipe enseignante a également relayé notre action en classe lors d'un débat sur le sujet.

■ Récompenses

Pour clore cette initiative et encourager les enfants, la mairie les a récompensés d'une dotation de jeux pour la cour de récréation (ballons sauteurs, cerceaux et balles en mousse).

■ A quoi ça va servir ?

L'expérience, permettra également de revoir la composition des menus de la cantine avec la diététicienne afin de les ajuster au mieux des préférences des enfants durant la prochaine commission de menus.

Aurore Mariaud

Inscriptions rentrée scolaire 2014-2015

Parents ATTENTION !

Vous n'avez que jusqu'au 14 juin pour venir inscrire votre enfant si celui-ci n'est pas déjà scolarisé au sein du Groupe scolaire Ingénieur Jean Bertin.

Les inscriptions sont à faire au plus vite en mairie et auprès de la directrice de l'école.

Dans le cadre de la 1^{ère} scolarisation de l'enfant, les parents doivent se présenter avec les pièces suivantes :

- 1 justificatif de domicile récent
- le livret de famille
- le carnet de santé de l'enfant
- 1 certificat de radiation si l'enfant était déjà scolarisé dans un autre établissement

Plus d'infos
mairie de Gometz la Ville :
01.60.12.08.03



TRANSPORT SCOLAIRE

Futurs collégiens

Pensez à leur prendre une carte de transport scolaire

▪ Votre enfant rentre en 6ème

Pour faciliter son adaptation à son nouvel environnement, envisagez dès à présent le transport en commun pour se rendre au collège.

▪ Autonomie en toute sécurité

Avec sa carte, vous êtes déchargés du problème de transport. Votre enfant est autonome et gère ses horaires à la carte. Votre vie s'en trouve simplifiée.

▪ Cartes annuelles pratiques, simples et économiques

- Carte scolaire Bus Lignes régulières : cette carte permet à votre enfant de prendre chaque jour scolaire le car entre le domicile et l'établissement scolaire (valable pour un aller-retour par jour scolaire). Votre enfant est en règle et voyage en toute sécurité.

- Carte Imagine « R » : avec ce titre, votre enfant peut se rendre sur son lieu d'étude mais aussi se déplacer pour ses loisirs. L'abonnement annuel jeune est un titre unique valable : pour l'ensemble des transports en Ile de France (Bus + Train + Métro + Tramway) , en 2^{ème} classe sans aucune limitation de voyages dans les zones choisies et sur l'ensemble de l'Ile de France les samedis, dimanches, jours fériés et vacances scolaires.

▪ Comment se procurer la carte scolaire Bus Lignes Régulières ou Imagine « R »?

Pour tout renseignement, vous devez contacter votre transporteur :



Société SAVAC (service scolaire)
37, rue de Dampierre 78472 - CHEVREUSE CEDEX
Tél. : 01.30.52.45.00 ou 01.30.52.88.25
E-mail : info@savac.fr



Caisse des écoles

Tout un programme

La caisse des écoles est une association ayant pour objectif de récolter des fonds afin de financer les sorties des enfants de l'école Ingénieur Jean Bertin. Cette année encore, diverses manifestations ont été ou vont être proposées.

▪ Evènements passés

- le 16 mars, un grand carnaval dans les rues de Gometz avec déguisements, confettis et musique, suivi de la mise à feu du bonhomme, a connu un grand succès.
- pour Pâques, une vente de chocolats pour le plaisir des gourmands.
- le 5 avril la troupe des Amuse-Gueules nous a rejoué « Charivari chez Goldoni » pour ceux qui n'avaient pas pu venir en décembre.
- le jeudi 1er mai, nous vous proposons notre muguet porte bonheur, devant la mairie et en porte à porte, comme chaque année.

▪ Evènements à venir

- nous serons présents lors de la

fête du village le 15 juin notamment avec un stand de vente de crêpes et un stand avec diverses activités.

- bien sûr, pour clôturer l'année scolaire, la fête de l'école le samedi 21 juin. Elle aura pour thème cette année le cirque !

L'école du cirque Fratellini (située à la Bénerie, Limours) sera présente avec 5 ateliers pour que les enfants se prennent pour des acrobates, des jongleurs ou des équilibristes. Nous vous attendons nombreux !

Les fonds déjà récoltés ont permis de financer en totalité de nombreuses manifestations pour les enfants de l'école :

- l'intervention d'une chorégraphe pour 10 séances de danse d'1h,
- l'intervention de Thierry Kl sur la lecture et la création musicale,
- le théâtre de Longjumeau pour une pièce de Molière,
- le musée de la préhistoire à Auneau,
- il reste une sortie à l'aquarium

de Paris pour les petits - une autre au château de Versailles pour les plus grands.

Merci à tous pour votre participation !

Nous restons à votre disposition pour toute idée ou demande d'information.

Vous pouvez nous écrire à l'adresse email :

contact@cde-gometzlaville.fr

L'équipe de la CDE

Besoin de vous !

Pour l'organisation de la fête de l'école du 21 juin, nous avons besoin de parents pour l'installation et à la tenue des stands.

Donnez un peu de votre temps pour le bonheur des enfants : contact@cde-gometzlaville.fr

Pour cette occasion, tout don de lots sera apprécié pour la grande tombola de fin d'année.

N'hésitez pas à solliciter vos CE et entreprises !



PETITE ENFANCE

Crèche

Attribution des places, comment ça marche ?

Pour accueillir les enfants de 2 ans à 3 ans de ses 14 communes, la CCPL possède 2 structures. L'une est située à Gometz-la-Ville offrant 35 places, dont 2 en accueil occasionnel chez les Moyens et les Grands, l'autre est à Fontenay les Briis avec une capacité d'accueil de 40 places.

■ Nombre de places

Pour chaque commune de la CCPL, cette dernière a attribué 5 places pour notre commune qu'elle avait réparties de la manière suivante :

2 sur le site de Gometz et 3 sur le site de Fontenay. Finalement, les 3 places du site de Fontenay ont été reportées sur la crèche de Gometz en échange de 3 places réservées à des familles habitant plus près de Fontenay qui venaient à Gometz avant l'ouverture de Fontenay.

■ Où s'inscrire ?

Accueil régulier : Dossier à remplir en Mairie dès janvier

pour effectuer une pré-inscription.

Accueil occasionnel : Dossier à remplir au Centre Multi-Accueil auprès de la Directrice sur rendez-vous.

Possibilité d'inscription d'une semaine sur l'autre pour 10 h maximum par semaine sur place ou par téléphone au 01 60 14 98 68.

■ Mode d'attribution

Lors de la commission intercommunale du 15 mai, nous avons obtenu 1 place supplémentaire, donc 6 places en tout pour la rentrée de septembre 2014 sur le site de Gometz.

Une liste d'attente a été constituée pour les 14 communes pour chaque tranche d'âge en vue de départ d'une ou de plusieurs familles (ce qui arrive tous les ans).

■ Quand suis-je informé ?

Les familles sont informées par

la Mairie, fin mai, du choix de la commission d'attribution de la CCPL, et les familles, dont le dossier a été retenu, reçoivent un courrier de confirmation de la CCPL avec prise de rendez-vous.

Annette Mazingue-Desailly

Le Relais d'Assistants Maternelles dit RAM

Vous n'avez pas de place en crèche et vous cherchez une Assistante Maternelle à Gometz ou au plus près dans la CCPL ?

Le RAM est le lieu d'informations et d'animations (175 assistantes maternelles) qui renseigne les familles sur les places disponibles chez les Assistantes Maternelles des communes de la CCPL.

Contact : Claire CHABRIER
tél : 01 64 90 65 66

adresse mail :
ram-papillon@cc-
paysdelimours.fr

Permanences téléphoniques :
lundi et vendredi : 13h30-15h
mercredi : 9h30-10h30



AIDE AUX PERSONNES
AGÉES

Maintien à domicile

Ozéné vous accompagne

Loïc Angemont, infirmier diplômé d'état, créateur de la Société Ozéné, propose des services d'aide pour le maintien à domicile des personnes à mobilité réduite. Nous l'avons rencontré et interviewé.

▪ Qu'est-ce qu'Ozéné ?

Ozéné est une structure spécialisée dans le maintien à domicile des personnes âgées et des personnes handicapées. Notre objectif est de permettre aux personnes fragilisées de continuer à évoluer et à vivre dans leur propre environnement en alliant confort et sécurité.

▪ Quels services leur proposez-vous ?

Nous leur proposons des soins pour les actes de la vie quotidienne (hygiène, habillage, suivi de la prise des médicaments, prévention d'escarres...) qui ne relèvent pas de prescription médicale. Nos compétences s'orientent vers 3 pôles :

- Le pôle « Dépendance » qui concerne essentiellement les personnes âgées en perte d'autonomie, parfois atteintes de maladies dégénératives

(Parkinson, Alzheimer, Sclérose en plaques...).

- Le pôle « Handicap » qui concerne les personnes handicapées à cause d'une pathologie ou d'un accident (myopathies, déficiences motrices, lésions de la moelle épinière...).

- Le pôle « Confort » s'adresse toujours à des personnes en perte d'autonomie pour la réalisation des tâches ménagères quotidiennes (entretien de l'habitat et du linge, courses, repas...).

▪ Quelle est votre plus-value ?

Notre différence passe avant tout par le niveau de qualification de nos intervenants. Le personnel pour les pôles Dépendance et Handicap est exclusivement composé de professionnels de santé (Aides-soignants Diplômés d'Etat) qui permet d'accompagner des personnes très dépendantes et très handicapées, avec des pathologies complexes et lourdes.. Ce sont des compétences indispensables et

rassurantes pour les patients. Par conséquent, nous jouons un véritable rôle de conseiller auprès des familles.

▪ Et comment faire appel à vous ?

On peut prendre contact avec nous soit par téléphone, soit par mail. Ce premier contact donnera lieu à un rendez-vous à domicile au cours duquel nous élaborerons un plan d'intervention personnalisé et précis (jours, fréquence, heures d'intervention...).

Nous sommes agréés par l'Etat et conventionnés par le Conseil Général de l'Essonne qui peut donner droit à des possibilités de prise en charge financières.

Nous intervenons à Gometz la Ville ainsi que dans toute la partie Nord de l'Essonne.

ozéné
LE SPÉCIALISTE DU MAINTIEN À DOMICILE

15, avenue de Norvège –
91140 Villebon-sur-Yvette
Tel. : 01.60.92.41.40
contact@ozene.fr www.ozene.fr

Annette Mazingue-Desailly



**AIDE ALIMENTAIRE
ET VESTIMENTAIRE**

Le Carrefour des Solidarités

Aide aux familles en difficulté

Le Carrefour des Solidarités a été créé en 1994, 20 ans déjà ...

L'association répond aujourd'hui à des besoins de solidarité

envers des familles défavorisées, confrontées à des problèmes socio-économiques de plus en plus nombreux.

Ses principales activités sont l'Épicerie sociale et la Braderie de vêtements et d'accessoires ouvertes aux familles ou aux personnes en difficultés financières de la CCPL

(Communauté des 14 Communes du Pays de Limours dont Gometz la Ville fait partie).

▪ A l'Épicerie sociale,

les bénéficiaires ne paient que 10 % du prix réel des denrées alimentaires et des produits de première nécessité.

▪ Quelle démarche pour en bénéficier ?

D'abord, vous devez contacter une assistante sociale ou le service CCAS de votre mairie, muni des pièces suivantes :

justificatifs de ressources, de charges, de dettes, crédits en cours, versement de pension alimentaire,

Après étude de votre situation et acceptation de votre demande d'aide par le Carrefour des Solidarités, une attestation vous sera fournie vous permettant ainsi de faire vos courses à l'Épicerie sociale pour un montant déterminé et pour une durée définie.

▪ L' aide aux vacances

Le Carrefour des Solidarités, depuis 2009 aident des familles à partir en vacances d'été grâce au dispositif d'Aide aux Vacances Sociales (AVS) de la CAF91, qui finance jusqu'à 90% de l'hébergement.

Des aides complémentaires peuvent également être demandées à ATD Quart Monde et la Croix Rouge.

Jours et horaires d'ouverture de l'Épicerie sociale et de la Braderie de vêtements :

*mercredi : 13h30 à 18h00
jeudi : 9h15 à 12h00
et 14h00 à 17h00*

Annette Mazingue-Desailly

Épicerie sociale

*3, rue du Bac
91470 LIMOURS
Tel. : 01 64 91 26 38
<http://www.carrefourdesolidarites91.org/>*

Attention, rue en sens unique, accès par la route d'Arpajon (D152) entre le supermarché Carrefour Market et le Lycée.

MECHOUI LE DIMANCHE 22 JUIN

*Le Carrefour des Solidarités vous invite à partager le méchoui le dimanche 22 juin de 12h-18h (repas et animation)
3, Rue du Bac
91470 LIMOURS
Réservation jusqu'au 19 juin (Repas : 12 €)
Tel. : 01 64 91 26 38*

Nouveau président

Association Culture Fêtes et Sports



Didier Véronneau a pris la suite de Pierre Boulet à la présidence de l'association.

Ce dernier avait annoncé lors de l'assemblée générale de janvier 2014 qu'il ne se représentait pas à la présidence mais acceptait de continuer à en être le trésorier.

Avant d'accepter cette « fonction bénévole », le nouveau président avait tenu à rencontrer l'adjointe au maire en charge de la vie associative pour échanger points de vue et objectifs en collaboration avec la mairie.

Cette rencontre a permis de réaffirmer la volonté de chacun d'œuvrer avec convivialité et souci éducatif pour la joie de tous au travers d'un dialogue raisonné.

L'équipe du gometzien, votre nouveau magazine, lui souhaite beaucoup de détermination pour donner un nouveau souffle à l'association Culture Fêtes et Sports dès la saison 2014-2015.

▪ Petit rappel historique

C'est en 2002 que l'association Culture Fêtes et Sports dans sa structure actuelle, a vu le jour sous la présidence de Claude Matthis pendant 5 ans, puis de Pierre Boulet pendant 6 ans.

Auparavant depuis 1977, les activités de notre commune étaient gérées directement par la mairie au travers du Comité des Fêtes et des Sports présidé par l'adjoint au maire en charge des Fêtes et des Sports.

Ce comité municipal était communément appelé CFS par tous les Gometziens.

Le sigle reste, mais l'association Culture Fêtes et Sports est actuellement complètement indépendante de la Mairie depuis 2002.

Elle reste l'association qui compte le plus d'adhérents sur la commune avec un panel d'activités animées par des salariés et prestataires.

Edwige Huot-Marchand

Forum des associations

Le Forum des associations de Gometz la Ville se déroulera le samedi 6 septembre de 10h00 à 18h00.

COURRIER DE L'ANCIEN PRÉSIDENT

Créé en 1977, l'Association Culture Fêtes et Sports (CFS) a pour vocation de participer à l'animation de la vie de notre Village, de développer l'entraide et les activités bénévoles en équipe.

En collaboration avec la Mairie, il propose à ses 250 Adhérents des Activités Culturelles et Sportives tout au long de l'année grâce à ses 9 Animateurs Salariés et Prestataires.

Il organise également environ une dizaine de manifestations ponctuelles chaque année.

Les 6 années pendant lesquelles j'ai présidé le CFS m'ont apporté de très nombreuses satisfactions, une expérience enrichissante de collaboration avec une Equipe de Bénévoles aux personnalités très variées, et son lot d'inévitables tracasseries.

De cette période, je ne retiendrai que les messages d'encouragement que j'ai reçu, et le plaisir des adhérents et sympathisants du CFS que j'ai perçu, car ils m'ont procuré un réel plaisir et l'intégralité de mon salaire.

Ceci étant, j'ai souhaité transmettre le flambeau, en même temps que la flamme qui anime le CFS et j'ai le plaisir de vous annoncer que Didier Veronneau, joignable au 06 85 03 78 03 ou sur veronneau.didier@neuf.fr, qui est lui aussi un Bénévole très actif du CFS depuis 6 ans a bien voulu le prendre pour l'emmener plus loin.

Je l'en remercie et vous invite à lui apporter votre soutien ponctuel ou régulier en fonction de vos disponibilités.

Pour ma part, mon engagement pour Gometz la Ville et ses Habitants va continuer tout d'abord au travers du CFS, au sein duquel je continuerai à gérer la Trésorerie et les relations avec les adhérents et les animateurs des Activités régulières, mais également au travers du Conseil Municipal, au sein duquel je représenterai les intérêts des Gometziens dans une attitude critique et constructive.

A bientôt,

Pierre Boulet.
06 78 63 14 78
pboulet2@wanadoo.fr



ROLAND GARROS

La section tennis a voyagé

Des Etats Unis à Roland Garros !

La saison 2013-2014 se termine par une journée à Roland Garros pour trois ados du club de tennis, choisis cette année en remerciement de leur aide lors de la soirée « Country ».



Des stars étaient au programme du court P. Chatrier (N. Djokovic, W. Tsonga, V. Williams...) sans oublier les courts annexes (L. Lokoli) où il y avait une sacrée ambiance. Bien entendu les moments de détente dans les boutiques ont fait leur bonheur !

Au cours de cette année il y a eu la soirée «USA» le 27 avril (merci à Cindy pour l'organisation).



Nous remercions tous les bénévoles et les groupes de musique et de danse qui ont animé la soirée et contribué à sa réussite. Les participants sont venus très nombreux et nous les en remercions.

La saison se terminera par des matchs entre le TC de Molières et le TC de Gometz la Ville.

Ces matchs auront lieu le dimanche 15 juin lors de la fête du village avec une finale entre les deux entraîneurs.

Nous vous souhaitons de bonnes vacances, en espérant vous retrouver nombreux pour la saison prochaine.

Les membres de la section Tennis

Faites le plein de livres dans vos valises !

La bibliothèque de Gometz la Ville sera ouverte jusqu'au samedi 5 juillet inclus.

N'oubliez pas de venir faire le plein (Musso, Lévy, Clarks, Bussi et d'autres nouveautés vous y attendent) avant de partir au soleil.

Avis à la population !
Nous sommes toujours à la recherche de bénévoles. Venez nous rejoindre !

*A très bientôt
Marie Hélène, Vincente*

ASSEMBLEE GENERALE DE LA BIBLIOTHEQUE

L'Assemblée Générale se tiendra le samedi 14 juin à la bibliothèque à 9h30.



SORTIE SUR L'ILE de BREHAT

Des kilomètres à pied

La section randonnées du CFS a encore usé ses semelles

C'est toujours avec bonne humeur et enthousiasme que nous avons cette année encore parcouru les chemins d'île de France, autour du château de la Madeleine en mars, autour de Limours en avril et enfin en Bretagne en mai !

Nos randonnées mensuelles sont organisées par les membres volontaires et avec l'aide du bureau, le calendrier est décidé lors de notre AG à l'exception de la marche de printemps de la CCPL (communauté de communes du pays de Limours), dont Limours avait cette année la responsabilité. C'était une réussite ! Cette ballade en Hurepoix nous rappelle que nous vivons dans un beau cadre de vie ! Une particularité de la marche de la CCPL est d'établir un classement des communes participantes et Gometz est arrivée 4^{ième} comme l'an passé. Cette place honorable est obtenue grâce aux participants inscrits sous la bannière de Gometz que je remercie

chaleureusement !

Je conclurai cet article par notre grand week-end vers Paimpol et l'île de Bréhat du 8 au 11 mai !

Malgré des annonces météorologiques très pessimistes nous avons bénéficié d'un temps clément bien qu'avec du vent, notamment lors de notre marche sur le sillon de Talbert. La pluie annoncée ne nous a vraiment rattrapés que le dernier jour où il fallait plier bagages, comme pour partir sans regret !

Le jour de l'arrivée, c'est une première marche autour de notre gîte de Coat Ermit qui nous a mis en forme pour le lendemain où nous sommes allés sur l'île de Bréhat. Après avoir profité d'un tour de l'île en bateau, nous en avons presque fait le tour à pied avec une pause pique-nique au phare du Paon. Tout cela sous un ciel ensoleillé qui a incité l'un d'entre nous (très courageux) à prendre un bain de mer, exploit applaudi par tous !

Juste avant le départ, nous avons visité l'abbaye de Beauport dont la particularité est l'entrée tournée vers la mer pour recevoir les visiteurs venant par voie maritime !

Comme on peut le comprendre nous avons bien marché mais nous n'avons pas oublié la convivialité et la bonne humeur et nous avons même profité d'un cours de danses folkloriques prévu par nos organisateurs, Pascale et Dominique.

Tout cela nous laissera un merveilleux souvenir !

*Le président de la section,
Daniel Dacquiny*

Pour nous rejoindre

Venez vous inscrire à la section randonnées du CFS au forum des associations le 6 septembre prochain.



AQUARELLE
PAR VIOLETTE VERGELY

Printemps de la poésie

Animusic : Week-end 15 & 16 mars 2014

Thème choisi par les instances nationales : l'art !

Pour la première fois, des enfants de 9, 10 et 11 ans ont participé avec des adultes à la soirée poésie. Certains ont présenté des poèmes qu'ils avaient écrits pour exprimer leur vision de l'art. Les Farfadets, habitués petits artistes de la scène, ont découvert leurs talents de poète.

Tout cela s'est déroulé dans un foyer métamorphosé grâce aux artistes-exposants et au fleurissement offert par les Pépinières Pescheux-Thiney.

Sur une affichette toute en délicatesse créée pour cette occasion par Violette Vergely, les artistes de disciplines différentes furent présentés.

Quant à Geneviève, la voici inspirée :

*Qui n'a pas rêvé
En se promenant dans un sentier
D'en saisir toutes les beautés ?*

*Les yeux du peintre
De l'aubépine ou du genêt
En a scruté toutes les teintes
Qui, sur la toile, sont posées.*

*L'oreille du musicien
A capté le bruit des feuilles et du vent
Qu'il a reproduit, oh combien,
En mélodies sur son instrument.*

*Quant à l'âme du poète
C'est sur papier parcheminé
Qu'il a conté en poème
De ce sentier, toute la beauté.*

*Et l'amoureux des fleurs
En a fait un bouquet
Pour le plus grand bonheur
Du photographe aux aguets.*

*Amis, en soirée et matinée,
tout a été fait pour vous permettre de rêver, regarder,
écouter, imaginer.*

*Pour Animusic,
Geneviève*

Bal Folk

Le traditionnel bal folk des Diatophiles, animé par le groupe des élèves accordéonistes de l'école de musique d'Animusic, s'est déroulé le 22 mars au foyer rural, dans une ambiance jamais égalée. En effet, l'association Danse Qui Vive ! de Vitry sur Seine, d'une douzaine de musiciens (accordéon, percussion, violon) a rejoint notre équipe pour offrir une prestation de qualité aux 80 participants à cette soirée. Merci à Anne-Marie de Limours, toujours présente, pour montrer aux débutants les pas de chaque danse. Ce succès autorise les organisateurs à programmer, dès fin novembre, un deuxième bal folk. Pour Animusic, Roland



Quel cirque au foyer rural !

Animusic

Samedi 24 mai, nous assistons à un spectacle donné par les groupes d'enfants que Geneviève et Philippe sensibilisent, chaque mercredi de l'année scolaire, à l'Expression orale, à l'expression gestuelle, à la musique, et au rythme.

Couleurs, fantaisie, créativité, costumes et décors pleins de gaieté, musique appropriée, le tout dans un joyeux paquet offert, pour l'occasion, à toutes les mamans nombreuses en cette soirée pour la fête des mères.

Avec ces quelques mots d'introduction, l'ambiance est donnée.

■ En spectacle

- Petits animaux (3 à 5 ans), drôlerie assurée !

- Joyeuse bande de clowns (5 à 7 ans) aux costumes colorés et à l'ensemble scénique très joyeux, orchestré par notre accordéoniste Philippe.

- Plus sérieux, les 8 à 11 ans : équilibres, mouvements gymniques très étudiés. Du beau spectacle qui n'empêche pas une pointe de fantaisie...

Entre chaque tableau, en intermède, on pouvait apprécier le talent naissant de jeunes musiciens

qui nous jouaient leur petit morceau de musique favori.

Toute cette représentation n'aurait pas eu tout le succès qu'elle a eu, sans l'aide des animateurs, de Nicole, de Philippe, des parents « aide-assistants » et de toute l'équipe d'Animusic entourant Geneviève.

Merci les enfants de nous avoir distraits et ravis par votre fraîcheur, votre spontanéité et votre créativité.

Merci aussi à Jean-Louis et à Mr le Maire qui ont pris des photos.

*Pour l'Equipe culturelle
Annette Mazingue-Desailly*



Bon Anniversaire Mme GILLION

Le Club des Seniors lui a bien fêté !

Evènement extraordinaire au Club : le mardi 1er avril, tous les membres du Club étaient réunis autour de madame Gillion pour lui souhaiter ses 95 ans.

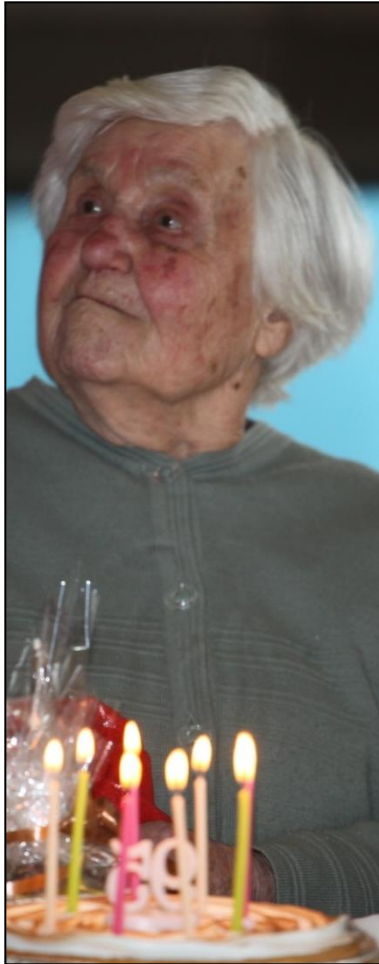
▪ Son histoire

Madame Gillion (née Andrée Lacheny) a vu le jour à Gometz la Ville dans la maison où elle habite depuis toujours. Elle est issue d'une des plus anciennes familles de Gometz arrivée dans les années 1800. Avec son fils, deux petits-enfants et trois arrière petits-enfants sont venus agrandir sa famille.

Peut-être sans la connaître, l'avez-vous vue, marchant sur le trottoir « bon pied, bon œil » se rendant soit vers son jardin à Beaudreville, soit vers le cimetière et même vers Gometz le Châtel.

En effet, c'est bien Madame Gillion, notre nonagénaire de choc... !

Tous, nous lui avons souhaité de poursuivre ce magnifique parcours tout en essayant de lui



soutirer le secret de sa longévité ...

Annette Mazingue-Desailly



Nos condoléances

Mais , il n'y pas que des évènements heureux dans la vie du club ! En effet, le samedi 5 avril, Gérard Geindre nous quittait après avoir lutté pendant presque deux ans contre son mal. Nous renouvelons à Eliane et à ses enfants, toutes nos condoléances les plus sincères et toute notre sympathie.

Senior, participez !

Dans l'esprit de la campagne électorale et avec le soutien des nouveaux élus, le Club des Seniors souhaite s'ouvrir à davantage de Gometziens.

C'est la raison pour laquelle le bureau actuel du Club invitera les Seniors de Gometz fin juin pour échanger sur les attentes concernant les activités qu'ils aimeraient y trouver, et aussi peut-être, pour renouveler le bureau afin de pérenniser ce Club.

Réunion prévention et sécurité

Le mercredi 11 juin 2014 à 20h30, à l'Espace du Val de Gif, en partenariat avec les gendarmes de Gif.

Sujets abordés :

- État des lieux local des faits délictueux.
- Fonctionnement de la communauté de brigades de gendarmerie de Gif.
- Conseils pour se protéger des cambriolages et des nouvelles formes de délinquance liées à la période estivale.
- Opération « tranquillité absences » (OTA).

Objectifs :

- Permettre à tous de dialoguer avec les personnes chargées de leur sécurité au quotidien comme dans les situations exceptionnelles.
- Poser ses questions sur la sécurité et la prévention. voir article page 07.

Demandez le programme

pour cet été

▪ Samedi 14 juin

Exposition « Les Trésors de Naples » au musée Maillol
Une exposition qui témoigne du lien très fort qui unit cette ville à son saint patron : San Gennaro, mort en martyr. En effet, c'est la première fois que ce trésor sort d'Italie alors même qu'il serait comparable aux bijoux de la couronne de France ou d'Angleterre
Les plus importants chefs-d'œuvre de l'immense trésor de San Gennaro, réalisés et accumulés au cours des siècles seront montrés dans l'exposition.



Office de
Tourisme de la
Vallée de
Chevreuse
en Essonne

17, rue de l'Yvette
91400 Orsay
Tel. 01.69.28.59.72
contact@tourisme-
valleedechevreuse91.com
www.tourisme-
valleedechevreuse91.com

▪ Mardi 17 juin 13h45

Visite du jardin botanique de l'université d'Orsay (en cas d'intempérie, la sortie sera reportée au mardi 24 juin 13h45). Créé en 1995 par Frédéric et Irène Joliot-Curie, le campus universitaire d'Orsay s'étend sur 236 ha et abrite 13 000 étudiants et 60

laboratoires. Il est le seul campus comportant 160 HA de parc botanique.



Office de
tourisme du Pays
de Limours

615, rue Fontaine de ville
91640 Briis-Sous-Forges
Tel. : 01.64.90.74.30
site : <http://tourisme.pays-de-limours.org>
courriel : otpaysdelimours@gmail.com

▪ Mardi 17 juin

Visite d'une journée en car à Orléans.

Matinée : visite guidée de la ville d'Orléans pour découvrir la cathédrale gothique, le quartier ancien et l'hôtel Groslot (des personnages tels que François 1er, Marie Stuart et Catherine de Médicis y ont séjourné)

Déjeuner dans un restaurant du centre-ville.

Après-midi : visite du parc Floral de la Source (35 ha) pour admirer notamment la mystérieuse source du Loiret qui donna son nom au département.

Tarif : 80€ (ajusté en fonction du nombre de participants)

Acompte : 30 € à verser à l'inscription.



Office de
Tourisme de la
Vallée de
Chevreuse
en Essonne

▪ Jeudi 19 juin

Randonnée « alentours de Saint Arnould », suivie d'un déjeuner au restaurant.

Une fois par mois le jeudi, rendez-vous à 9h30 devant l'Office du tourisme.

Les randonnées sont gratuites mais les adhésions à l'office du tourisme sont obligatoires.



Office de
Tourisme de la
Vallée de
Chevreuse
en Essonne

Besoin de vous !

En vue de la commémoration du centenaire de la guerre 1914-1918, l'Office de tourisme du Pays de Limours organisera en novembre 2014, une exposition non pas sur les faits militaires, mais sur la vie de la population à l'arrière, dans les 14 communes de la CCPL (Communauté de communes du Pays de Limours) dont Gometz la Ville fait partie.

Si vous possédez des objets, des lettres, des photos de cette époque (en particulier celles de soldats morts au champ d'honneur), nous vous serions reconnaissants de nous contacter en vue d'un prêt pour l'exposition.

Merci d'avance.

Contactez Annie Jacquet
01.64.91.08.57

(anniemp.jacquet@wanadoo.fr)

Bernadette Perrine 01.64.9105.81

(bernadette.perrine@free.fr)

Les animations du village

Les associations vous ont préparé quelques réjouissances

▪ Vendredi 13 juin

Fête du village

18h30 à 20h30 :

Pique nique municipal devant le foyer sauf météo défavorable (dans foyer).

Chacun amène son repas pour partage convivial

20h30 :

Animusic

Fête de la musique dans foyer rural (concert, chants et danse)

▪ Samedi 14 juin matin à 9h30

AG de la bibliothèque

▪ Samedi 14 juin soir à partir de 19h

Fête du village

19h :

CFS

Apéritif au foyer rural

20h30 :

CFS

Dîner spectacle Brésilien

Danseuses brésiliennes, Capoiéra... et soirée DJ

20€ adulte / 10€ enfant

Informations au 01.60.12.91.77

▪ Dimanche 15 juin

Fête du village

8h00 à 17h30 :

Puces au village

Vide-grenier devant le foyer

Informations au 06.81.73.62.42

10h00 à 18h00:

Attractions et animations

cf. article page 6

▪ Samedi 21 juin

Caisse des Ecoles

Kermesse de l'école

cf. article page 21

▪ Samedi 21 juin à 20h30

Animusic

La troupe des Farfadets

« Grands Ados » présente

Le tour du monde en 80 jours.

Peut-être que ce titre vous

rappellera un certain Jules

Verne ? Attention, nous sommes

au XXIème siècle, bien des

choses ont changé depuis que

notre ami a écrit son roman.

Si de son temps la terre était

trop vaste pour réussir un tel

pari, aujourd'hui les distances

diminuent puisqu'on les parcourt

plus vite, grâce aux modernes

moyens de locomotion (donc le

pari est plus facile à tenir !).

Sur une présentation encore plus

loufoque, vous trouverez les

mêmes sympathiques

personnages : l'utopique Fogg,

Lord Sullivan, le sentencieux

inspecteur de police, Kalim avec

son incompréhensible dialogue

et le sympathique consul. Une

bien adorable princesse et bien-

sûr notre Passe-partout qui

devra faire preuve de

débrouillardise. Aussi n'est-il pas

toujours à la fête ! Voyez ! Un

programme alléchant dans un

décor insolite. De quoi passer

une bonne soirée ou le rire fait

aussi partie du jeu.

Pour les Farfadets d'Animusic,
Geneviève.

▪ Dimanche 22 juin à 17h

Animusic

Pièce de théâtre **Visite au musée itinérant du foyer rural.**

Elle raconte l'histoire d'une famille qui, pour la première fois, se rend dans un musée, ce haut lieu culturel ! Si leurs préados y vont contraints et renâcleurs, les parents y étalent leur maigre savoir en la matière. Chaque peinture est commentée d'une façon sidérante, souvent avec des mots plus ou moins croustillants, en tout cas plus qu'inattendus.

L'équipe de préados des Farfadets se fera le plaisir de vous déconcerter.

N'est-ce pas de leur âge ?

Pour les Farfadets d'Animusic,
Geneviève.

▪ Mardi 24 juin

Club des Seniors

Restaurant au « Relais des Chartreux » à Saulx-les-Chartreux.

Contact : A. Mazingue

(06.70.55.74.60)

jusqu'au 18 juin.

▪ Vendredi 27 juin

CFS

Gala de Judo de 17h00 à 20h00

▪ Vendredi 04 juillet au soir jusqu'au Mardi 02 septembre au matin

Vacances scolaires d'été

Suite et fin ...

▪ Dimanche 27 juillet

Le Tour de France passe à Gometz la Ville. Les coureurs cyclistes y passeront entre 16h et 17h venant de Briis et en allant vers Orsay.

▪ Samedi 06 septembre de 10h00 à 18h00

Forum des associations

▪ Samedi 06 septembre soir

Animusic

Représentation en soirée de la **pièce de théâtre « Le tour du monde en 80 jours »** par les farfadets.

▪ Samedi 20 septembre et Dimanche 21 septembre

Journées du patrimoine

▪ Dimanche 28 septembre

Amicale des employés communaux

Foire à tout - 7ème année
40 particuliers exposants
Extérieur, couvert, salle chauffée.

Place du Foyer rural de 9h00 à 18h00.

4 € du mètre linéaire.

Réservation obligatoire

Contact :

Amicale des employés communaux

Tel. : 01.60.12.08.03

(heures de bureau)

▪ Samedi 27 et dimanche 28 septembre

Section CFS Randonnées

Randonnée à Epernay, une sortie est programmée.

▪ Dimanche 05 octobre matin

Comité de Jumelage

Rallye touristique automobile.

Il partira du foyer rural vers 09h30 et comportera 2 étapes qui vous permettront de voir notre région comme vous ne l'aviez jamais vue. Retour prévu vers 16h30.

Nombreux lots à gagner !

Venez avec vos voisins et amis, un repas est prévu le soir pour nous réunir. Les récompenses seront remises au cours de ce repas.

Ambiance et détente garanties !

Contact :

Pierre Trinquet

Tel. : 01.60.12.30.27

Mairie

Tel. : 01.60.12.08.03

▪ Samedi 11 octobre

CFS

Salon Bien Etre

▪ Dimanche 12 octobre

CFS

Broc photos

▪ Dimanche 12 octobre matin

Section CFS Randonnées

Sortie randonnée.

▪ Jeudi 16 octobre

Club des Seniors

Spectacle « Les Ballets de Diaspora, l'Ame slave STZARS »
à l'Opéra de Massy à 15h00.

Contact : A .Mazingue
(06.70.55.74.60)

jusqu'au 5 juillet.

▪ Jeudi d'octobre

Club des Seniors

Belle sortie à Dampierre, au restaurant « les Ecuries du Château » éventuellement suivie de la visite du château.

Contact : A .Mazingue
(06.70.55.74.60)

Club des Seniors

Toutes les sorties que nous organisons sont ouvertes à tous les Seniors, même non adhérents du club.

AGENDA ETAT CIVIL

Naissances

Gianni Emmanuel MARTIN
né le 17 septembre 2013
à Orsay (91)

Lilia BOUBEKER
née le 6 mars 2014
à Orsay (91)

Décès

Pierre VORONINE
le 17 décembre 2013
à Gometz la Ville (91)

Gérard GEINDRE
le 5 avril 2014
à Fontenay lès Briis (91)

Bonnes vacances !

prochain bulletin fin septembre

